

lions de dollars de moins, tandis que nos achats ont coûté vingt millions de plus. Cependant, les honorables sénateurs comprennent-ils bien que, pendant le même exercice, le bois que nous avons exporté, ce produit de nos forêts façonné par des ouvriers canadiens, nous a rapporté treize millions de dollars de moins que l'année précédente?

Je signale particulièrement ces articles dans le dessein de bien établir que, tandis que nos exportations diminuent et que nos importations de produits laitiers et d'articles ouvrés augmentent, l'absorption des immigrants devient un problème dont la solution n'est pas aussi facile qu'elle le paraît à première vue.

Occupons-nous un instant de l'industrie manufacturière. Quelqu'un disait à bon droit il y a un jour ou deux, dans un autre endroit, que ni ceux qui habitent les champs et qu'on désigne ordinairement sous le nom de cultivateurs, ni la classe nombreuse des nôtres que l'on range parmi les artisans, n'ont été bien favorisés depuis un an. Ils ont probablement eu autant d'ouvrage que depuis quelques années, mais ils ne se sont pas enrichis; au contraire, ils ont à peine pu gagner leur vie. La statistique du ministère du Travail démontre que, si les emplois ont été aussi nombreux, ou un peu plus nombreux, que depuis quelques années, les salaires de nos ouvriers n'ont pas augmenté, bien que la vie ait quelque peu renchéri.

En 1911, le Canada avait environ six millions et demi d'habitants et, en 1921, il en comptait huit millions, ou un peu plus, la population s'étant accrue d'à peu près un million et demi pendant cette période décennale. Pourtant, les propres archives du Gouvernement prouvent que, en 1925, il y avait 7,000 employés de moins qu'en 1910 dans les établissements industriels du Canada. Ce fait, lorsque je l'ai découvert, m'a paru étonnant. J'ai constaté qu'en 1917 quarante des principales industries canadiennes comptaient 552,968 salariés et que ces mêmes industries n'en employaient plus que 466,602, en 1925—diminution approximative de 86,000. Le salaire moyen de ces ouvriers était de \$760, en 1917, et de \$971, en 1925, soit une augmentation de 27 p. 100 équivalant à peu près au renchérissement de la vie pendant la même période. Je laisse aux honorables sénateurs le soin de dire si, en 1928, avec le salaire annuel moyen que j'ai mentionné, ces 466,000 artisans, dont la plupart étaient des pères de famille et tenaient feu et lieu, avaient de grandes chances de prospérer.

De plus, parmi le demi-million de personnes employées dans les établissements industriels du Canada, il y a 23 p. 100 de femmes et de jeunes filles. Nous constatons que les chefs de

L'hon. M. ROBERTSON.

famille sont évincés peu à peu et remplacés par des gens qui n'ont pas les mêmes responsabilités.

Par conséquent, il est évident que l'industrie manufacturière n'absorbe pas et ne requiert pas autant d'immigrants. Si ses besoins diminuent d'une année à l'autre, ce n'est pas que la production soit moindre, car les chiffres prouvent qu'il y a eu une augmentation notable. La raison pour laquelle les immigrants sont plus difficiles à obtenir et à absorber qu'en 1913, et antérieurement, doit sauter aux yeux de tous. Le progrès des sciences, le perfectionnement des outillages, l'exploitation et l'administration merveilleusement améliorées des établissements industriels ont tellement accru le rendement et diminué le travail que, dans les circonstances, notre industrie ne saurait occuper un plus grand nombre d'immigrants.

L'honorable M. BELCOURT: C'est la vieille histoire qui se répète depuis des siècles.

L'honorable M. ROBERTSON: Mon honorable ami, le représentant du ministère, l'auteur de cette motion et le premier ministre, dans un autre endroit, ont parlé des transports. Les uns ont dit qu'on peut à juste titre considérer qu'ils favorisent l'industrie. Cette assertion est presque un aphorisme; pourtant, lorsque mon honorable ami affirme que l'entreprise des transports au Canada est aussi dans un état florissant, je me demande s'il a une notion bien claire de la manière dont cela est arrivé.

Il a rappelé qu'il y a quelques années le Sénat n'a pas voulu permettre le prolongement de certains embranchements. Un bill omnibus aurait autorisé l'établissement de plus de vingt petites artères, mais cette Chambre a jugé qu'il y avait déjà trop de voies ferrées. J'ajouterai qu'elle avait une autre raison; elle refusait d'approuver un programme aussi chargé, à moins de connaître en détail à quelles fins l'argent servirait et où passeraient les embranchements.

Le très honorable M. GRAHAM: Deux ans plus tard, elle s'est ravisée et elle a approuvé le programme.

L'honorable M. ROBERTSON: Elle a condamné les 28 lignes dont parle mon très honorable ami.

Le très honorable M. GRAHAM: Non; elle les avait toutes désapprouvées auparavant.

L'honorable M. ROBERTSON: Le ministre lui a communiqué tous les détails, les besoins dans chaque cas, ainsi qu'une description de chaque embranchement. Cela fait, toute difficulté avait disparu. Le Sénat a approuvé tous les projets lorsqu'il les a connus.